

SAS ENDRIX SNM

**8 rue d'Athènes
75009 PARIS**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023



Compte de Résultat

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	%	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	339	0,01	14 331	0,31	-13 992	-97,63
Production vendue	4 788 950	99,99	4 538 390	99,69	250 559	5,52
Production stockée						
Subventions d'exploitation	36 409	0,76	25 344	0,56	11 065	43,66
Autres produits	175 756	3,67	95 318	2,09	80 438	84,39
Total	5 001 454	104,43	4 673 385	102,65	328 070	7,02
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 120 214	44,27	1 922 754	42,23	197 460	10,27
Total	2 120 214	44,27	1 922 754	42,23	197 460	10,27
MARGE SUR M/SES & MAT	2 881 241	60,16	2 750 631	60,42	130 610	4,75
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	75 223	1,57	65 783	1,44	9 440	14,35
Salaires et Traitements	1 671 787	34,91	1 395 506	30,65	276 281	19,80
Charges sociales	711 384	14,85	623 359	13,69	88 026	14,12
Amortissements et provisions	20 428	0,43	28 893	0,63	-8 465	-29,30
Autres charges	12 974	0,27	18 155	0,40	-5 181	-28,54
Total	2 491 796	52,03	2 131 695	46,82	360 102	16,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	389 444	8,13	618 936	13,59	-229 492	-37,08
Produits financiers						
Charges financières			39		-39	-100,00
Résultat financier			-39		39	-100,00
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	389 444	8,13	618 897	13,59	-229 452	-37,07
Produits exceptionnels	49 136	1,03	8 010	0,18	41 126	513,44
Charges exceptionnelles	11 612	0,24	43 008	0,94	-31 396	-73,00
Résultat exceptionnel	37 524	0,78	-34 998	-0,77	72 522	-207,22
Participation des salariés	56 962	1,19	47 314	1,04	9 647	20,39
Impôts sur les bénéfices	92 772	1,94	141 446	3,11	-48 674	-34,41
RESULTAT DE L'EXERCICE	277 235	5,79	395 139	8,68	-117 904	-29,84

SAS ENDRIX SNM

**8 rue d'Athènes
75009 PARIS**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 230	76 400	2 830	3 632
Fonds commercial (1)	1 018 771		1 018 771	1 018 771
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	103 414	71 934	31 479	22 628
Immobilisations corporelles en cours				8 064
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24 980		24 980	24 980
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	48		48	48
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 816		10 816	10 261
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 237 259	148 334	1 088 925	1 088 384
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 904 196	54 695	1 849 501	1 920 298
Autres créances	104 816		104 816	60 635
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	311 826		311 826	449 592
Charges constatées d'avance (3)	27 989		27 989	32 922
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 348 828	54 695	2 294 133	2 463 446
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 586 087	203 029	3 383 057	3 551 830
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	585 760	585 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	178 601	178 601
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 576	58 576
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	125 526	120 504
Report à nouveau	577 665	577 665
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	277 235	395 139
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 803 364	1 916 245
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 058	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 992	1 324
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 676	147 737
Dettes fiscales et sociales	853 419	831 107
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	56 857	62 164
Produits constatés d'avance	350 691	593 254
TOTAL DETTES	1 579 694	1 635 586
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 383 057	3 551 830
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 579 694	1 635 586
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 058	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ENDRIX SNM

Société Par Actions Simplifiée au capital de 585 760,00 €

Siège social : 8 RUE D'ATHÈNES

75009 PARIS

537 612 327 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 277 235.21 €, de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 277 235.21 €

- A titre de dividendes aux associés 277 064.48 €

Soit 4.73 € par action

- et le solde, soit 170.73 €

au compte "Autres réserves"

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

S'agissant d'une distribution régulière, les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 seraient éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour la totalité de leur montant mais n'ouvriraient droit à la réfaction que pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et

versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/08/2022

- Dividende global distribué : 390 116.16 €

Exercice : 31/08/2021

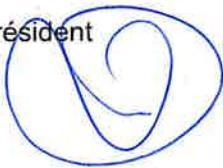
- Dividende global distribué : 464 507.68 €

Exercice : 30/09/2020

- Dividende global distribué : 200 000 €

Certifié Conforme

Le Président



Siège social :
21, rue d'Artois
75008 PARIS

Bureaux et adresse de corresp. :
6, boulevard Bineau
92300 LEVALLOIS-PERRET

Cabinet GODDET & Associés

Experts Comptables • Auditeurs • Conseils



Tél. : 01 47 58 47 47 - Fax : 01 47 58 92 32
SAS ENDRIX SNM

SAS au capital de 585 760 €
Siège social : 8 RUE D'ATHENES
75009 PARIS

537612327

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ENDRIX SNM relatifs à l'exercice clos le 31/08/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SAS ENDRIX SNM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

S.A.S. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes au capital de 123.000 Euros.

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris-Région Parisienne

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

RCS Paris B 343 535 811 - N° Identification TVA : FR 02 343 535 811 - TVA acquittée sur les encaissements
Crédit Industriel et Commercial : N° 30066 10913 20030301 24 - IBAN : FR 76 3006 6109 1300 0200 3030 124



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé



que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LEVALLOIS PERRET, le 30/11/2023

Le Commissaire aux comptes
la SAS CABINET GODDET, représenté par
Sébastien ROUGAGNOU

SAS ENDRIX SNM

**8 rue d'Athènes
75009 PARIS**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Bilan actif

ENDRIX SNM

Etats de synthèse au 31/08/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/23	Net au 31/08/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	79 230	76 400	2 830	3 632
Fonds commercial	1 018 771		1 018 771	1 018 771
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	103 414	71 934	31 479	22 628
Immob. en cours / Avances & acomptes				8 064
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	24 980		24 980	24 980
Autres titres immobilisés	48		48	48
Autres immobilisations financières	10 816		10 816	10 261
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 237 259	148 334	1 088 925	1 088 384
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 904 196	54 695	1 849 501	1 920 298
Fournisseurs débiteurs	5 682		5 682	7 275
Personnel	17 126		17 126	15 088
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 871		11 871	14 959
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	51 442		51 442	22 959
Autres créances	18 695		18 695	354
Divers				
Disponibilités	311 826		311 826	449 592
Charges constatées d'avance	27 989		27 989	32 922
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 348 828	54 695	2 294 133	2 463 446
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 586 087	203 029	3 383 057	3 551 830

Bilan passif

ENDRIX SNM

Etats de synthèse au 31/08/2023

	Net au 31/08/23	Net au 31/08/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	585 760	585 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	178 601	178 601
Réserve légale	58 576	58 576
Autres réserves	125 526	120 504
Report à nouveau	577 665	577 665
Résultat de l'exercice	277 235	395 139
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 803 364	1 916 245
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>1 058</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 058	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 992	1 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 676	147 737
<i>Personnel</i>	<i>150 432</i>	<i>120 310</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>134 564</i>	<i>105 911</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>405 982</i>	<i>424 408</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>162 441</i>	<i>180 478</i>
Dettes fiscales et sociales	853 419	831 107
Autres dettes	56 857	62 164
Produits constatés d'avance	350 691	593 254
TOTAL DETTES	1 579 694	1 635 586
TOTAL PASSIF	3 383 057	3 551 830

COMPTE DE RESULTAT

ENDRIX SNM

Etats de synthèse au 31/08/2023

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	%	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	339	0,01	14 331	0,31	-13 992	-97,63
Production vendue	4 788 950	99,99	4 538 390	99,69	250 559	5,52
Subventions d'exploitation	36 409	0,76	25 344	0,56	11 065	43,66
Autres produits	175 756	3,67	95 318	2,09	80 438	84,39
Total	5 001 454	104,43	4 673 385	102,65	328 070	7,02
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	2 120 214	44,27	1 922 754	42,23	197 460	10,27
Total	2 120 214	44,27	1 922 754	42,23	197 460	10,27
MARGE SUR M/SES & MAT	2 881 241	60,16	2 750 631	60,42	130 610	4,75
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	75 223	1,57	65 783	1,44	9 440	14,35
Salaires et Traitements	1 671 787	34,91	1 395 506	30,65	276 281	19,80
Charges sociales	711 384	14,85	623 359	13,69	88 026	14,12
Amortissements et provisions	20 428	0,43	28 893	0,63	-8 465	-29,30
Autres charges	12 974	0,27	18 155	0,40	-5 181	-28,54
Total	2 491 796	52,03	2 131 695	46,82	360 102	16,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	389 444	8,13	618 936	13,59	-229 492	-37,08
Charges financières			39		-39	-100,00
Résultat financier			-39		39	100,00
RESULTAT COURANT	389 444	8,13	618 897	13,59	-229 452	-37,07
Produits exceptionnels	49 136	1,03	8 010	0,18	41 126	513,44
Charges exceptionnelles	11 612	0,24	43 008	0,94	-31 396	-73,00
Résultat exceptionnel	37 524	0,78	-34 998	-0,77	72 522	207,22
Participation des salariés	56 962	1,19	47 314	1,04	9 647	20,39
Impôts sur les bénéfices	92 772	1,94	141 446	3,11	-48 674	-34,41
RESULTAT DE L'EXERCICE	277 235	5,79	395 139	8,68	-117 904	-29,84

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX SNM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 3 383 057 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 277 235 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 018 771			1 018 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 230			79 230
Immobilisations incorporelles	1 098 001			1 098 001
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 342	15 629		42 971
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 442			60 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	8 064	3 102	11 166	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	95 848	18 731	11 166	103 414
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 980			24 980
- Autres titres immobilisés	48			48
- Prêts et autres immobilisations financières	10 261	555		10 816
Immobilisations financières	35 289	555		35 844
ACTIF IMMOBILISE	1 229 138	19 286	11 166	1 237 259

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		18 731	555	19 286
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		18 731	555	19 286
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		11 166		11 166
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		11 166		11 166

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2023
<i>Éléments achetés</i>	1 018 771
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	1 018 771

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 598	802		76 400
Immobilisations incorporelles	75 598	802		76 400
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 724	3 351		15 075
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 432	3 427		56 859
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	65 157	6 778		71 934
ACTIF IMMOBILISE	140 754	7 580		148 334

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 047 818 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	10 816		10 816
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 904 196	1 904 196	
<i>Autres</i>	104 816	104 816	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	27 989	27 989	
Total	2 047 818	2 037 002	10 816
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fae</i>	219 859
<i>Ijss</i>	11 591
<i>Org sociaux remb a recevoir</i>	3 964
<i>Organisme prod a recevoir</i>	843
Total	236 257

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 585 760,00 euros décomposé en 58 576 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 579 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 058	1 058		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	312 676	312 676		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	723 356	723 356		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	191 912	191 912		
<i>Produits constatés d'avance</i>	350 691	350 691		
Total	1 579 694	1 579 694		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fnp</i>	85 736
<i>Banque interets courus a payer</i>	1 058
<i>Dettes pour congés payés</i>	84 106
<i>Dettes provis pr partic salaries</i>	57 428
<i>Charges soc / congés payés</i>	35 675
<i>Organ. sociaux char a payer</i>	11 486
<i>Etat charges a payer</i>	15 956
<i>Taxe apprentissage</i>	1 027
<i>Formation continue</i>	3 424
Total	295 897

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avances</i>	7 770		
<i>Cca cotisation</i>	11 110		
<i>Cca medecine travail</i>	1 389		
<i>Locations immobilières d avance</i>	5 058		
<i>Assurances periode d avance</i>	2 662		
Total	27 989		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatees d avance</i>	350 691		
Total	350 691		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	4 788 950		4 788 950
<i>Ventes de marchandises</i>	339		339
<i>Produits des activités annexes</i>			
TOTAL	4 789 289		4 789 289

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 288 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

SAS ENDRIX SNM

**8 rue d'Athènes
75009 PARIS**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023



Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX SNM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 3 383 057 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 277 235 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 018 771			1 018 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 230			79 230
Immobilisations incorporelles	1 098 001			1 098 001
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 342	15 629		42 971
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 442			60 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	8 064	3 102	11 166	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	95 848	18 731	11 166	103 414
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 980			24 980
- Autres titres immobilisés	48			48
- Prêts et autres immobilisations financières	10 261	555		10 816
Immobilisations financières	35 289	555		35 844
ACTIF IMMOBILISE	1 229 138	19 286	11 166	1 237 259

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		18 731	555	19 286
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		18 731	555	19 286
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		11 166		11 166
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		11 166		11 166

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2023
<i>Éléments achetés</i>	1 018 771
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	1 018 771

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 598	802		76 400
Immobilisations incorporelles	75 598	802		76 400
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 724	3 351		15 075
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 432	3 427		56 859
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	65 157	6 778		71 934
ACTIF IMMOBILISE	140 754	7 580		148 334

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 047 818 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	10 816		10 816
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 904 196	1 904 196	
<i>Autres</i>	104 816	104 816	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>	27 989	27 989	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	2 047 818	2 037 002	10 816
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fae</i>	219 859
<i>Ijss</i>	11 591
<i>Org sociaux remb a recevoir</i>	3 964
<i>Organisme prod a recevoir</i>	843
Total	236 257

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 585 760,00 euros décomposé en 58 576 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 579 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 058	1 058		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	312 676	312 676		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	723 356	723 356		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	191 912	191 912		
<i>Produits constatés d'avance</i>	350 691	350 691		
Total	1 579 694	1 579 694		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fnp</i>	85 736
<i>Banque interets courus a payer</i>	1 058
<i>Dettes pour conges payes</i>	84 106
<i>Dettes provis pr partic salaries</i>	57 428
<i>Charges soc / conges payes</i>	35 675
<i>Organ. sociaux char a payer</i>	11 486
<i>Etat charges a payer</i>	15 956
<i>Taxe apprentissage</i>	1 027
<i>Formation continue</i>	3 424
Total	295 897

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avances</i>	7 770		
<i>Cca cotisation</i>	11 110		
<i>Cca medecine travail</i>	1 389		
<i>Locations immobilieres d avance</i>	5 058		
<i>Assurances periode d avance</i>	2 662		
Total	27 989		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constates d avance</i>	350 691		
Total	350 691		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	4 788 950		4 788 950
<i>Ventes de marchandises</i>	339		339
<i>Produits des activités annexes</i>			
TOTAL	4 789 289		4 789 289

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 288 euros

Honoraire des autres services : 0 euros